Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-200072452-20251215-CC_2025_244-DE

Délibération n° 2025.244

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 15 décembre 2025 à 20 h

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Quinze Décembre Deux Mil Vingt-Cinq** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de M. Patrick MANCEAU, Président.

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice :	58
Présents :	42
Pouvoirs :	5
Votants :	47

Date de la convocation : 9 décembre 2025

Date d'Affichage : 16 décembre 2025

Vote :

Pour :	46
Contre :	0
Abstentions :	1

Étaient présents : Patrick MANCEAU – *Président*
Michel BALLUAIS – Marie-Claire BOUCHER – Joseph ERARD – Louis FEUVRIER – Alain FORET – Marie-Laure NOËL – Cécile PARLOT – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – Jean-Claude RAULT – *Vice-présidents délégués*

Daniel BALLUAIS – Éric BESSON – Isabelle BIARD – Joseph BOIVENT – Serge BOUDET – Gilbert BOUFFORT – Roland BOUVET – Roger BUFFET – Maria CARRE – Denis CHOPIN – Hubert COUASNON – Noël DEMAZEL – Christophe DEROYER – Patricia DESANNAUX – Virginie D'ORSANNE – Franck ESNAULT – Christian GALLE – Monique GALODE – Vanessa GAUTIER – Hervé GUILLARD – Christophe HARDY – Karine HUART – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Alice LEBRET – Arnaud LECHEVALIER – Diana LEFEUVRE – Antoine MADEC – Jean-Pierre OGER – Monique POMMEREUL – Annick ROCHELLE – *Conseillers*

Jean-Christian BOURCIER a donné pouvoir à Christophe HARDY
Bernard DELAUNAY a donné pouvoir à Karine HUART
Michelle GARAVAGLIA a donné pouvoir à Cécile PARLOT
Marylène LE BERRIGAUD a donné pouvoir à Anne PERRIN
Patricia RAULT a donné pouvoir à Alice LEBRET

Laurence CHEREL est représentée par Gilbert BOUFFORT, son suppléant.

Étaient excusés :
Bernard DELAUNAY – *Vice-président délégué*
Jean-Christian BOURCIER – Laurence CHEREL – Isabelle COLLET – Christelle CORNEE – Anthony FRANDEBOEUF – Michelle GARAVAGLIA – Evelyne GAUTIER-LE-BAIL – Elsa LAFAYE – Marylène LE BERRIGAUD – Laurent LEGENDRE – Mathieu MILESI – Jean-Claude NOEL – André PHILIPOT – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Pierre THOMAS – *Conseillers*

Secrétaire de séance : Maria CARRÉ est désignée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-200072452-20251215-CC_2025_244-DE

Fougères Agglomération **2025.244**

2025.244 - Eau et Assainissement – Aide à l'animation sur le bassin de la Sélune – Enveloppes prévisionnelles 2026 : demandes de financement

L'Agence de l'Eau Seine Normandie soutient les opérations en faveur de la qualité des masses d'eau via son 12ème programme d'intervention. Ce soutien est complété par la Région Bretagne.

L'animation menée par Fougères Agglomération dans le cadre de ses programmes d'actions « milieux aquatiques » et « bocage », ainsi que la gestion de la vallée du Bois Ainaux, sont éligibles aux aides du programme de l'Agence de l'Eau et de la Région.

Les enveloppes prévisionnelles 2026 des actions éligibles sont les suivantes :

Désignation	Dépenses TTC	Financeurs	Recettes sur total TTC
Mise en œuvre des projets bocagers et milieux aquatiques : 1,7 ETP (0,9 ETP milieux aquatiques et 0,8 ETP bocage)	71 000 €	Agence de l'Eau Seine Normandie : Aide forfaitaire sur dépenses TTC	21 440 €
		Région Bretagne : 20% d'aide sur dépenses TTC milieux aquatiques	8 140 €
Frais de fonctionnement (dont formation à la taille par technicien sylvicole et réalisation d'un plan de gestion durable)	12 000 €	Fougères Agglomération	53 420 €
Sous-TOTAL	**83 000 €**		**83 000 €**
Vallée du Bois Ainaux : gestion du site	14 000 €	Agence de l'Eau Seine Normandie	1 500 €
Divers réparation / entretien bâtiment / travaux voirie, taxe foncière….	2 300 €	Fougères Agglomération	14 800 €
Sous-TOTAL	**16 300 €**		**16 300 €**
Total Fonctionnement	**100 300 €**		**100 300 €**
Vallée du Bois Ainaux : Travaux de réfection allées et petit mobilier	5 000 €	Fougères Agglomération	5 000 €
TOTAL Investissement	**5 000 €**	**TOTAL**	**5 000 €**

Vu l'avis de la commission « Eau et assainissement » en date du 18 novembre 2025 lors de l'examen des budgets prévisionnels,

Entendu le présent exposé,

ABSTENTION : R. BUFFET

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-200072452-20251215-CC_2025_244-DE

Fougères Agglomération **2025.244**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les enveloppes prévisionnelles 2026 présentées,
- **D'AUTORISER** le Président ou la Vice-Présidente déléguée à solliciter les partenaires financiers,
- **D'AUTORISER** le Président ou la Vice-Présidente déléguée à signer les mandats correspondants et tout document afférent.

Fait et délibéré en séance le 15/12/2025
Pour expédition conforme,
Le Président,
Patrick MANCEAU